



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2015-08

Objet : Délibération portant au projet d'installation de la ludothèque « Terres de jeu »

Conseillers en exercice	30	Pour	25
Conseillers présents	24	Contre	0
Quorum	16		
Conseillers représentés	5	L'an 2015, le 14 avril à 20h, les conseillers communautaires de la	
Suffrages exprimés	25	Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement	
		convoqués se sont réunis en la Mairie de Fargues Saint-Hilaire, sous la	
		présidence de Bernard CROS	
Date de convocation	07/IV/2015		
Date d'affichage	07/IV/2015		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Bertrand GAUTIER**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Salleboeuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux		Sylvie LHOMET
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire		Nathalie ROCA
Françoise IMMER	Pompignac	X	
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Alain LAFONTANA	Bonnetan	X	
Evelyne LAVIE	Salleboeuf	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac	X	
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac		Bertrand GAUTIER
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Salleboeuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Nathalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses		Christian SOUBIE
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux		Jean-François JAMET

Affiché, le 22 AVR. 2015

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20150417-2015-08-DE
Date de télétransmission : 17/04/2015
Date de réception préfecture : 20/04/2015

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE



N° 2015-08**Objet : Délibération relative au projet d'installation de la ludothèque « Terres de jeu »**

Après concertation en réunion du Bureau communautaire en date du 31 mars 2015

Rapport de synthèse :

La ludothèque « Terres de jeu » et ses 350 adhérents reçoivent le soutien de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" depuis sa création il y a plus de 10 ans.

Depuis 2006, la ludothèque occupe un espace d'environ 30m² au sein des locaux de la crèche de Fargues Saint Hilaire et divers espaces dans les communes pour des animations ponctuelles ou du stockage.

Le local dans la crèche les « Bons Enfants » se révèle aujourd'hui trop petit pour l'activité de la ludothèque et serait plus efficient dans la perspective d'un agrandissement des capacités d'accueil de bébés.

La ludothèque a sollicité dès 2010 le Président de la Communauté de communes et les maires des communes afin d'envisager la possibilité de disposer d'un local plus grand et plus conforme à la vocation conviviale de la ludothèque. Dans la délibération n°2011-18 en date du 26 avril 2011 relative aux subventions aux associations, le Conseil communautaire s'est engagé à accorder une subvention de fonctionnement complémentaire pour l'aider à assumer le paiement d'un loyer à hauteur de 8 520 € annuel. L'installation étant prévue au 1^{er} septembre 2011, un prorata temporis avait été voté.

Dans un courrier en date du 21 février 2015, la Présidente de la ludothèque indique que le Conseil d'administration de « Terres de jeu » sollicite à nouveau la Communauté de communes pour trouver un lieu « fiable et durable ». La ludothèque propose de louer à la commune de Tresses un espace d'environ 200m² dans le château de la Séguinie (celui anciennement loué par la Communauté de communes de 150m² ainsi qu'une pièce supplémentaire). La ludothèque s'engage « à maintenir un rythme régulier d'animations dans les autres communes afin que ce service continue d'aller au plus près de chaque habitant ».

La commune de Tresses est prête à engager les travaux de mise en conformité des locaux à condition que la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" confirme son engagement d'accompagner la ludothèque dans la prise en charge de son loyer.

Après avoir entendu l'exposé du Président

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés (abstentions Mmes Balguerie et Immer ; MM Loddo et Lopez) :

1. De soutenir le projet d'installation de la ludothèque « Terres de jeu » sur Tresses dans un espace que la commune mettra à la disposition de la ludothèque
2. De confirmer son engagement pris en 2011 d'accorder une subvention annuelle complémentaire à la ludothèque afin de lui permettre de prendre à son compte les charges locatives auxquelles la ludothèque serait assujettie

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20150417-2015-08-DE
Date de télétransmission : 17/04/2015
Date de réception préfecture : 20/04/2015

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 14 avril 2015

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE